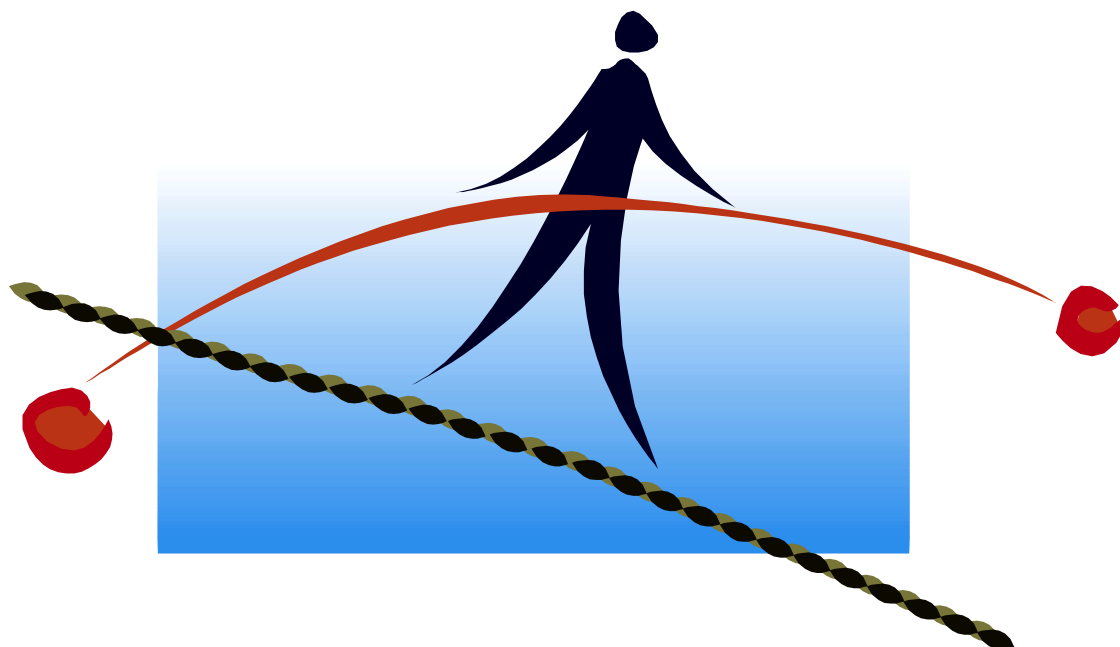


Passerelles Educatives – Altadir



FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT :

UNE MISE EN PROJET

17 et 18 février 2021

16 et 17 mars 2021

17 mai 2021

Passerelles Educatives - Altadir
9 rue du Landreau- BP 77132
49071 BEAUCOUZE Cedex
☎ 02.22.91.05.70 - ✉ altadir@altadir.fr

L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT : UNE MISE EN PROJET...

Une formation de 45 heures

Objectifs de la formation

Adapter en tant que soignant son comportement et sa pratique professionnelle au patient et à son entourage.

Développer la communication avec le patient afin de la soutenir dans ses besoins de santé.

Identifier les besoins du patient, notamment d'apprentissage, y compris les attentes non verbalisées.

Acquérir et développer une posture éducative, notamment pour négocier des objectifs éducatifs avec le patient.

Utiliser les outils pédagogiques adaptés et gérer l'information et les documents nécessaires au suivi de la maladie.

Evaluer la démarche éducative et ses effets, et adopter en conséquence des ajustements.

Adapter la démarche éducative aux situations interférant dans la gestion normale de la maladie.

Public

Tous les professionnels de santé :

Médecin, infirmier, kinésithérapeute, diététicien, psychologue...

Une formation de Passerelles Éducatives

Responsables de la formation :

A. BADATCHEFF – H. OUKSEL – S. CHAMPION

Autres intervenants de Passerelles Éducatives

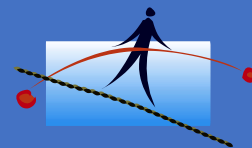
Durée : **5 jours**

Dates : Bloc 1 : **17 et 18 février 2021**

Bloc 2 : **16 et 17 mars 2021**

Bloc 3 : **17 mai 2021**

Lieu : **Ethic Etapes – Avenue du Lac de Maine - 49000 Angers**



Contact et inscription auprès de Sandra GIRARD, Secrétaire d'Altadir

sandra.girard@altadir.fr

Module 1 : CHRONICITE ET BESOINS DES PATIENTS

17 et 18 février 2021

Atelier 1

Mise en situation « prendre à soi une maladie chronique »

Atelier 2

Cas clinique avec verbatims et identification des besoins

Atelier 3

Posture, relation pédagogique « triangle pédagogique »

Atelier 4

A partir d'une évaluation standard d'ETP, satisfaction et tests

Intersession

Mener un entretien auprès d'un patient et mettre en évidence les verbatims indicateurs des besoins prioritaires du patient

Module 2 : APPRENDRE ET ANIMER

16 et 17 mars 2021

Atelier 5

A partir d'une expérience personnelle d'apprentissage, déterminer les facteurs favorisants ou défavorisants

Atelier 6

A partir d'une séquence vidéo, se concentrer sur le processus de changement d'une représentation

Atelier 7

Outils d'appels

Atelier 8

Mise en situation pilotée

Intersession

Réaliser une fiche pédagogique en ajustant les contenus et le déroulement de l'animation

Module 3 : PROJET ET MOTIVATION

17 mai 2021

Atelier 9

Facteurs de motivations et composantes de l'observance (introduction à l'entretien motivationnel, les leviers)

Atelier 10

Activité sur un projet personnel de patient avec guide de questions ouvertes, éléments de l'accompagnement du projet (sens, finalité)

Travail de Certification

Réflexion sur la continuité d'un projet d'ETP débuté avec le patient : Identifier les éléments de continuité qui vont permettre au patient de poursuivre son projet (comment intégrer dans ma pratique une dynamique de projet)

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à : **Passerelles Educatives ALTADIR – 9 rue du Landreau – BP 77132 –**

49071 BEAUCOUZE Cedex

Tél : 02 22 91 05 70 – altadir@altadir.fr

M. M^{me} Nom _____ Prénom _____

Spécialité _____ Libéral Hospitalier Salarié

Adresse _____

Code Postal | |_| |_| |_| |_| Ville _____

Tél | |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| Mobile | |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_|

Email _____ @ _____

Je m'inscris à la formation du 2eme semestre 2020 dont les dates sont les suivantes :

Module 1 : 17 et 18 Février 2021

Module 2 : 16 et 17 mars 2021

Module 3 : 17 mai 2021

FRAIS D'INSCRIPTION

Droits d'inscription : 780 €

Règlement : Aucune inscription ne sera prise en compte sans le règlement correspondant

Par chèque à l'ordre d'ALTADIR.

Par virement bancaire sur le compte : CIC OUEST – Titulaire : ALTADIR

Banque : **30047** - Guichet : **14122** - N° cpte : **00020081001** – Clé : - IBAN : **FR76 3004 7141 2200 0200 8100 139** – BIC : **CMCIFRPP**

Merci d'identifier votre virement avec la mention : Réf Formation + Nom Prénom

Conditions d'annulation : Seules les demandes d'annulation effectuées par courrier, fax ou email et reçues au moins 40 jours avant la formation pourront faire l'objet d'un remboursement du montant versé, déduction faite de 50€ de frais de gestion. ALTADIR se réserve le droit d'annuler une formation si l'effectif minimum n'est pas atteint.

DOCUMENTS CONTRACTUELS

- ✓ A réception de la demande d'inscription, Altadir rédige en double exemplaire une convention de formation professionnelle continue telle que prévue par la Loi et les règlements.
- ✓ Le client s'engage à retourner à Altadir un exemplaire signé et portant le cachet de son établissement.
- ✓ Une attestation de présence sera remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

TARIFS, REGLEMENTS ET FACTURATION

- ✓ Tous les tarifs sont indiqués en euros TTC, Altadir étant exonéré de Taxe sur la Valeur Ajoutée pour les opérations effectuées dans le cadre de la formation professionnelle continue.
- ✓ Le coût de toute formation commencée est intégralement dû.
- ✓ Les droits comprennent l'accès aux séances plénières, aux ateliers, les supports de cours, ainsi que les pauses café et le déjeuner. Les frais de déplacement et de réservation hôtelière ne sont pas compris dans le montant des droits d'inscription.
- ✓ Le paiement de l'intégralité du coût de formation est à effectuer à l'inscription afin de valider la demande de participation.
- ✓ A réception de ce règlement Altadir transmettra un reçu pour paiement au client, la facture définitive ne sera éditée qu'à l'issue de la formation.

CONDITIONS D'ANNULATION OU DE REMPLACEMENT

- ✓ Si besoin, le stagiaire désigné au moment de la demande d'inscription pourra être remplacé par un autre stagiaire. Pour se faire, la demande devra être faite de plus rapidement possible auprès du secrétariat d'Altadir.
- ✓ Toute annulation de participation doit être communiquée par écrit.
- ✓ En cas de dédit à moins de 40 jours francs, avant le début de la formation, ou d'abandon en cours de formation, le montant total des frais de participation à ladite action resteront exigibles à titre d'indemnité forfaitaire pour dédit ou abandon de formation.
- ✓ Altadir se réserve le droit d'annuler toute formation si le nombre de participants est insuffisant, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité sauf le remboursement des sommes payées au titre de la formation concernée.

LOI APPLICABLE

- ✓ Les conditions générales et tous les rapports entre Altadir relèvent du droit interne Français et en particulier des Code Civil, Code du Travail et Code du Commerce.